

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2022/01/13-06

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 13 janvier 2022, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille université,

Vu la délibération n°2020/01/23-07 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix Marseille Université portant approbation des modifications du règlement intérieur de la commission ad hoc Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'Université d'Aix-Marseille – Projets (FSDIE projets),

Vu les arrêtés de proclamation des résultats des élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 26 novembre 2021,

DÉCIDE :

OBJET : désignation nominative des membres étudiants élus de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante appelés à siéger au sein de la Commission ad hoc Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes – Projets (FSDIE projets)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la désignation de :

- Mme Coline ACQUARINI-BRUNA,
- M. Nathan LALANNE,
- M. Théo LESCENT,
- M. Nicolas MASTORCHIO,
- Mme Angeline RUIZ,
- M. Logan THEBERT
- M. Adam ZEGGAI.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 13 janvier 2022



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université